

*Siège social* : Punaauia (98717), PK 16,600, côté mer (BP 2858, 98703 Punaauia centre).

*Durée* : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

*Capital social* : Fixé à la somme de deux cent mille francs CFP (200 000 F CFP), divisé en 100 parts de deux mille francs CFP (2 000 F CFP) chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 100 attribuées à l'associé unique.

*Cessions de parts* : Les parts peuvent être cédées ou transmises librement par l'associé unique. En cas de pluralité d'associés, les cessions entre associés et leurs descendants ou ascendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé, sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

Le premier gérant est M. Jean-Claude LEQUERRE, lequel accepte ces fonctions, pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Pour avis,  
Le notaire.

#### **SCI PANGONA MOOREA**

**Société civile au capital de 200 000 F CFP**

**Siège social** : Paopao, PK 7,090, côté mer, Moorea

#### *Avis de constitution*

Suivant acte sous seings privés établi à Papeete le 20 février 2018, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

*Forme* : Société civile immobilière.

*Dénomination sociale* : SCI PANGONA MOOREA.

*Siège social* : Paopao, PK 7,090, côté mer, Moorea.

*Objet social* :

- l'acquisition, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;
- et généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

*Capital social* : 200 000 F CFP, divisé en 100 parts de 2 000 F CFP chacune, entièrement souscrites et représentant des apports en numéraire.

*Durée* : 99 années à compter de la date d'immatriculation de l'entreprise au registre du commerce.

*Gérance* : A été désigné gérant, M. Gil KEROMEN, demeurant au PK 7,090, côté mer, Paopao, Moorea.

*Cession des parts sociales* : La cession des parts sociales requiert le consentement de la majorité des associés représentant les trois-quarts du capital social.

*Immatriculation* : La société sera immatriculée au greffe du tribunal de commerce de Papeete.

Pour avis,  
La gérance.

#### **Etude de Mes Philippe CLEMENCET, Alexandrine CLEMENCET et Jean-Philippe PINNA, Notaires associés à Papeete (île de Tahiti), 83, rue du Commandant-Destremau**

#### *Avis de constitution*

Suivant acte reçu par Me Jean-Philippe PINNA, notaire associé de la société civile professionnelle dénommée "Office notarial Philippe CLEMENCET, Alexandrine CLEMENCET et Jean-Philippe PINNA", titulaire d'un office notarial à la résidence de Papeete (île de Tahiti), 83, rue du Commandant-Destremau, le 6 février 2018, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

*La société a pour objet* : L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, la mise en valeur, la location de tous immeubles et biens immobiliers ainsi que la prise de participation dans toutes sociétés ayant un caractère civil ; Toute division et appropriation desdits immeubles ainsi que l'édification de toutes constructions à usage d'habitation, commercial, professionnel et industriel sur ces immeubles ; Les emprunts bancaires destinés à la réalisation de l'objet social ; La location, en totalité ou par lots, des immeubles sociaux, et éventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société au moyen de ventes, échanges ou apports en société ; Et, généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère civil pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

*La dénomination sociale est* : SCI STUDIO PRINCE HINOI LE REGENT.

*Le siège social est fixé à* : Papeete (98713), immeuble Le Regent (BP 381354, 98718 Punaauia).

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : Cinquante mille francs CFP (50 000 F CFP), divisé en cinquante (50) parts de mille francs CFP (1 000 F CFP) chacune, numérotées de 1 à 50 attribuées aux associés.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont M. Fabrice DUFLOCQ et Mlle SERGENT.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Pour avis,  
Le notaire.

#### **Etude de Me Bernard BRUGMANN, Notaire à la résidence de Papeete (île de Tahiti) rue Edouard-Ahne**

#### *Annonce rectificative*

Dans l'annonce légale parue dans le journal du 29 décembre 2017, relative à la constitution de la société "SCI H'FO MAITAI", société civile, il a été indiqué par erreur que la date de l'acte reçu par Me Mélissa LAU était le 10 mai 2017 alors qu'en réalité la date de l'acte est le 12 décembre 2017.

Pour avis,  
Me Mélissa LAU.